

À LA RECHERCHE DES ARBRES REMARQUABLES DE LA VIENNE

Plus de vingt ans après son premier inventaire, l'association Vienne Nature retourne à la rencontre des plus beaux arbres du département...

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Il y a de multiples façons pour un arbre de se faire remarquer : âge, hauteur, port, circonférence, histoire, rareté, implantation... Mais cette appréciation laisse bien sûr place à une certaine subjectivité !

Vous connaissez ou avez vu un arbre qui vous paraît remarquable ?

Participez vous aussi à ce grand inventaire départemental ouvert en 2021 et 2022 !

Vous pouvez signaler un arbre sur votre terrain privé ou sur le domaine public. Un salarié ou un bénévole de l'association Vienne Nature viendra ensuite sur place recueillir des informations sur l'arbre en question (dimensions, espèce...).

Vous pouvez signaler un arbre remarquable en ligne sur ce site internet : <https://www.vienne-nature.fr/arbres-remarquables/> ou en écrivant par courrier à Vienne Nature à l'adresse : 14 rue Jean Moulin 86240 Fontaine-le-Comte. Il est nécessaire de préciser à minima la localisation exacte de l'arbre, la date d'observation de l'arbre, ainsi que vos coordonnées pour pouvoir vous recontacter. N'hésitez pas à donner d'autres informations, comme l'espèce de l'arbre, son âge, son histoire... (si vous les connaissez bien sûr).

Pour toute question, vous pouvez contacter Vienne Nature par email à l'adresse contact@vienne-nature.fr, par téléphone au 05 49 88 99 04 ou via la page Facebook <https://www.facebook.com/viennnature>

L'inventaire des arbres remarquables de la Vienne est soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et Grand Poitiers Communauté urbaine.

Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de : Monsieur TRICOT Marc , gérant de la société : SARL TRICOT

Marc TRICOT était agent de maîtrise au FUTUROSCOPE lorsqu'il a créé son entreprise individuelle en 2001 devenue SARL TRICOT en 2019 .

La société compte aujourd'hui 8 personnes, Marc TRICOT était seul au départ. Il souligne que le succès de son entreprise repose sur l'ensemble du personnel.

Cette société du bâtiment est spécialisée dans les énergies solaires thermiques, biomasse, ventilation et isolation naturelle.

La crise de la Covid 19 a eu un impact sur la société avec la mise au chômage partiel de 6 salariés durant le premier confinement mais depuis son carnet de commandes est complet pour une année.

Marc TRICOT se définit comme étant un militant responsable de l'avenir avec l'écologie.

SARL TRICOT
41, rue de la Forêt
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 46 85 40
www.ei-tricot.fr



La G@zette du Bignolas

mars 2021

Édito du Maire

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

Voici maintenant un an que notre population est immergée dans une crise sanitaire qui hante tous les esprits jours et nuits mais aussi perturbe le quotidien de nos vies. Les multiples annonces de nos dirigeants gouvernementaux, relatées après de délicates et minutieuses analyses des enseignements du Conseil national scientifique, ont du mal à redonner confiance dans notre avenir proche. Le besoin de proximité et de solidarité est toujours d'actualité. Je ne peux engager mon édito sans mettre à l'index cette crise sanitaire privatrice de liberté, mais aussi malheureusement, génératrice de douleurs profondes pour certains d'entre nous. Je sais par ailleurs que nombre d'entre vous souhaitez obtenir des rendez-vous de vaccinations mais malheureusement c'est un véritable parcours du combattant pour l'obtenir. Je suis intervenu personnellement près du Secrétaire général de la préfecture pour signifier cet état de fait mais semble-t-il cela dépasse largement la notion de simple rendez-vous. En fait l'arrivée des flacons de vaccins serait le nœud de l'affaire. Notre mairie ne peut donc, à ce jour, agir pour solutionner ce souci. Dès que nous aurons de nouvelles directives en la matière, nous ne manquerons pas de contacter les personnes identifiées comme fragiles selon le répertoire détenu en Mairie. Dans l'attente, nous ne saurions trop vous inviter de prendre contact avec votre médecin traitant. Il vous guidera très certainement dans le dédale de vaccination que nous connaissons actuellement, ceci notamment en raison des tranches d'âges et des priorités individuelles auxquelles chacun-e peut prétendre le cas échéant.

Emmanuel BAZILE, Maire

SECRETARIAT : RECRUTEMENT D'UNE DIRECTRICE DES SERVICES

Ce mois de Mars 2021 ne sera pas comme les autres puisque nous accueillons depuis le 1^{er} du mois une nouvelle agente qui sera notre Directrice des services administratifs, scolaires, culturels et techniques.

La dimension managériale imposait depuis notre arrivée, en juin 2020, une telle restructuration afin de performer dans notre production globale des services. Malgré notre statut de « petite commune rurale », la charge administrative est de plus en plus lourde avec l'entrée en GP40 (Grand Poitiers 40 Communes) et il nous est indispensable de tenir le cap multidirectionnel que cela impose. Cette valeur ajoutée de compétences, apportée par Madame Laurence GUÉRIN, transfuge de Poitiers et chargée d'expérience, va nous permettre de lutter contre les dysfonctionnements constatés et les manquements divers auxquels nous faisons malheureusement face au quotidien. Notre engagement de bonifier le fonctionnement des services trouve dans cette démarche sa mise en œuvre, et les effets bénéfiques devraient pouvoir se mesurer dans les prochaines années. Monter en compétences plutôt qu'en nombre reste notre horizon à court terme, même si aujourd'hui la démarche ne s'y prête pas forcément pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Emmanuel BAZILE, Maire



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

: @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**

9h-12h & 14h-17h

Mardi : 9h-12h & 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27

biblio_bignoux@yahoo.fr

bm-bignoux.departement86.fr/

Permanence téléphonique :

**Mardi, Mercredi, Jeudi
et Vendredi :** 10h-12h
sur RDV :

Mardi, Mercredi et Vendredi :

14h-18h

samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53

site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :

14h-17h45

Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

lundi - mardi : 8h-11h45

Mercredi, Jeudi et Vendredi

13h-16h45

Saint-Julien l'Ars

Lundi - Jeudi - vendredi :

8h-11h45

Mercredi - Vendredi : 14h-17h45

Sur RDV :

Lundi : 14h-17h30

Mercredi : 8h-11h45

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile



COMITÉ DE JUMELAGE



Nous sommes sollicité par une commune Belge afin de mettre en place un jumelage.

Le comité de jumelage avec l'Espagne est en sommeil pour le moment mais nous aurions besoin de bénévoles pour lancer ce nouveau projet.

Si vous êtes intéressé par le lancement de ce jumelage, merci de vous faire connaître en mairie auprès du secrétariat.

COIFF'ÉLÉGANCE : INFO

Après avoir refait une beauté à son salon dans le courant du mois de février, Sabrina, la gérante du salon Coiff'Élégance est heureuse de vous annoncer qu'elle propose un nouveau service :

La prise de rendez-vous directement en ligne avec rappel de ce dernier par SMS grâce au service planity.

CABINET MÉDICAL : INFORMATION VACCINATION COVID-19

Les médecins du cabinet médical de Bignoux vous informent que les vaccinations contre la COVID -19 peuvent se faire dès à présent au cabinet pour les personnes âgées de 50 à 64 ans. Le vaccin utilisé est le Astrazeneca. Pour les personnes de + de 75 ans, elles doivent obligatoirement prendre rendez-vous dans un centre de vaccination afin de bénéficier du vaccin Pfizer.

UN NOUVEAU LOGO POUR NOTRE COMMUNE.

Lors de la séance de Conseil municipal du 09 Février dernier, il a été procédé à l'approbation d'une mesure de changement de logo pour notre commune. Vanessa VALADE, adjointe déléguée à la communication a présenté le LOGO NOUVEAU proposé par la commission « Communication ». Elle a précisé qu'il a été choisi conformément aux prescriptions dictées par la charte prescrite lors du lancement du concours près de la population. Il s'agit de la représentation accentuée de la vie locale autour de son clocher. Plutôt qu'un logo au sens strict du terme, la représentation de Bignoux tourne autour d'une « image » composée par les éléments de la vie quotidienne que sont le clocher, les habitations, la nature, les promeneurs et les chemins, les animaux du ciel et de la forêt. Les versions couleur et noir et blanc vous sont aujourd'hui présentées en avant-première.

Ce logo prendra bientôt place sur les imprimés et courriers municipaux mais aussi servira de base à des installations diverses en termes de mobilier urbain et identification de véhicules municipaux.

L'auteur(e) n'a pas souhaité dévoiler son identité mais qu'il (elle) en soit ici remercié (e) tant pour sa participation que pour la qualité de son travail.

Nous remercions également tous les autres participants pour leurs propositions qui étaient toutes très intéressantes.



RAPPEL



Ados de Bignoux cet article est pour vous !

Durant la campagne municipale, nous nous étions engagés à vous rencontrer dans le premier semestre suivant notre élection. Malheureusement les conditions sanitaires ne nous permettent pas pour le moment de réaliser cet engagement.

Nous vous proposons malgré tout de commencer à travailler ensemble.



Nous souhaitons construire avec vous la Politique Jeunesse de Bignoux pour qu'elle vous ressemble et que vous preniez votre place pleine et entière dans la vie du village. Pour cela, vous pouvez dès à présent nous faire part de vos Attentes, Souhaits, Projets, Propositions... en termes d'animations, d'infrastructures, d'organisation... dédiés aux jeunes de Bignoux. Contactez-nous par mail à l'adresse suivante enfancejeunesse@bignoux.fr ou par message sur notre page Facebook « Bignoux ».

Ainsi, nous pourrions préparer notre première rencontre en ayant travaillé en amont les sujets qui vous intéressent et qui vous correspondent.

A vous de jouer !!

Mission Citoyenneté / Propreté de la Commune



En Gazette de Janvier, nous vous faisons part d'une démarche d'un de nos administrés, Antoine BURGUET, Membre du CCCAS local, qui vous proposait de vous associer à sa démarche citoyenne en termes de propreté de la commune. Aujourd'hui il nous est très agréable de souligner la réussite engagée pour cet engagement. En effet, une dizaine de personnes se sont jointes à sa marche hebdomadaire et c'est en moyenne environ 60 Kg de débris divers qui sont collectés à chacune des sorties. Une bien belle réussite qu'il nous était impossible de ne pas mettre à l'info du mois. Puisse-t-elle, cette démarche citoyenne, donner de nouvelles idées à celles et ceux qui disposent d'un peu de temps libre et de volonté de servir leur commune pour le meilleur environnement possible.



MÉDIATHÈQUE

Venez chercher les livres que vous avez réservés à la Médiathèque de Bignoux, en ayant pris rendez-vous par mail ou téléphoné au préalable !

05 49 37 86 27 ou biblio_bignoux@yahoo.fr

Permanences Drive pour vos retraits : mardi, mercredi, vendredi : de 14h à 18h ou le samedi de 9h à 12h.

Choisissez vos livres sur le catalogue internet de la médiathèque : <https://bm-bignoux.departement86.fr/>

NOUVEAUTÉS BD JEUNESSE :

